

Paris, le 11 avril 2013

## LE CIAN ET LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE SES SOCIETES ADHERENTES EN AFRIQUE

*Publication de l'ouvrage bilingue français-anglais, rédigé par l'ancien Ambassadeur Pierre Jacquemot,  
La responsabilité sociale et environnementale des entreprises françaises en Afrique.*

Avec la montée en puissance de la notion de Responsabilité sociale et environnementale (RSE), les **préoccupations visant à rendre conciliables les buts premiers poursuivis par une entreprise** (profit, pérennité) avec le respect des règles en matière de conditions de travail, de Droits de l'Homme, de protection de l'environnement et une sollicitude envers les biens publics, connaissent depuis quelques années un intérêt croissant, en Afrique notamment.

La RSE est une pratique de plus en plus courante des entreprises françaises travaillant en Afrique. Beaucoup d'entre-elles vont au-delà des obligations légales. Sous la réserve qu'elle respecte un certain nombre de principes et de normes quant à sa conception, sa mise en œuvre et sa transparence, elle pourrait **contribuer à faire de ces entreprises des organisations économiquement profitables mais aussi « socialement correctes, socialement citoyennes et écologiquement propres »**. Une bonne application de la RSE permet de donner à l'entreprise l'utilité sociale qu'elle doit avoir, à savoir créer et partager de la richesse sans en détruire par ailleurs.

Dans le but d'identifier les « bonnes pratiques » déjà mises en œuvre par ses entreprises membres, d'en tirer des leçons pour l'avenir mais aussi de repérer les incontestables difficultés qui se présentent dans la mise en œuvre des actions RSE, voire de mesurer les écarts encore existants avec les règles et principes en la matière, le CIAN a créé sous la présidence de **Pierre Jacquemot**, ancien ambassadeur, et avec l'appui du cabinet **Vigeo**, une Commission ad hoc. Cet ouvrage est le résultat de ses travaux. Il ne décerne pas de satisfecit et ne délivre aucun blanc-seing. **Il veut être une invitation au dialogue avec l'ensemble des parties prenantes partenaires de l'Afrique.**



Ouvrage disponible sur commande  
à [communication@cian.asso.fr](mailto:communication@cian.asso.fr) :  
10 €/unité + frais d'envoi

Le CIAN, association loi 1901, est une organisation patronale privée française rassemblant les entreprises investies en Afrique. A travers leurs 1000 établissements et 80 000 collaborateurs sur place, ses membres réalisent 75% de l'activité économique française sur le continent.

Le CIAN est fondé à promouvoir et défendre leurs intérêts en Afrique en favorisant le partage d'expérience au sein de Commissions, en apportant conseil et appui via un réseau influent ainsi qu'en intervenant, pour eux, auprès des décideurs publics et privés, français et étrangers. Il propose ainsi des solutions pragmatiques aux difficultés liées à leurs activités.

Le CIAN les incite, dans le cadre de leurs responsabilités sociales, à œuvrer pour un développement durable de l'Afrique (adhésion à la Charte du CIAN sur le développement durable et à sa Déclaration sur la prévention de la corruption).

**Contact presse** : Alix Camus, Tél. 01 45 62 55 76, Email. [communication@cian.asso.fr](mailto:communication@cian.asso.fr)